

(Source : [Actualutte](#))



Le 2 mai dernier, la firme de Mountain View a déposé un brevet du nom de Policy Violation Checker dont les documents montrent que Google souhaite analyser automatiquement tous vos mails envoyés afin d'en informer vos responsables si ceux-ci violent ou s'appêtent à violer au moment où vous le tapez, une règle publique ou privée.

Google analyse déjà nos messages afin de cibler les publicités visibles sur Gmail. [Le nouveau brevet](#) déposé le 2 mai pourrait bien accroître cette surveillance en entrant clairement dans nos vies privées. Son objectif, analyser tous nos messages et leur contenu afin de vérifier que tout ce que nous écrivons ne viole pas les règles internet de notre entreprise ou la loi. Imaginez que vous envoyez un mail depuis vos bureaux. Soudain, un message vous informe que vos propos violent le règlement intérieur de votre entreprise. Immédiatement, le service juridique de votre employeur est notifié que vous êtes en train d'enfreindre une règle interne. C'est l'utilisation qui risque d'en être faite et qui pourrait s'adresser aux entreprises ainsi qu'aux gouvernements.

Le « Policy Violation Checker » (vérificateur de violation de règle) sera théoriquement capable de reconnaître tout contenu posant problème et risquant d'enfreindre des règles. Les entreprises qui utilisent Gmail comme système de communication interne pourraient ainsi s'en servir pour contrôler l'envoi des messages avec leurs propres critères. Le système sera même en mesure de vous proposer des reformulations pour rester dans le cadre du

règlement interne.

Une menace pour les libertés individuelles ?

Eric Schmidt, ancien PDG de Google déclarait à la chaîne CNBC en 2010, « *S'il y a quelque chose que vous voulez tenir secret, peut-être n'auriez-vous pas dû le faire en premier lieu.* ». Pour faire court, si vous n'avez rien à vous reprocher, alors vous n'avez rien à cacher. **S'en est presque ironique quand on sait à quel point la gestion des multinationales comme Google est opaque. Pour lui, le concept de vie privée n'a donc pas lieu d'être.**

Pour Google, « *C'est dans l'intérêt des entreprises de prévenir les violations de leurs règles ou lois avant qu'elles aient lieu.* » Cela ne lui pose donc aucun problème de vous sanctionner avant même que vous ayez pu commettre une faute. Tout ce que vous pourrez taper sera passé au crible.

Imaginons maintenant que nos gouvernements s'en saisissent et décident de l'appliquer à des fins de surveillance généralisée sous couvert de lutte contre le terrorisme. C'est la surveillance généralisée de vos envois qui pourrait alors se mettre en place et intéresser tout particulièrement les régimes autoritaires qui pratiquent déjà une surveillance des plus poussées.

Rassurons-nous tout de fois d'une chose, contrairement aux Etats-Unis, la boîte mail en France, même dans le cadre d'une entreprise est considérée comme un espace privé qui fait l'objet de confidentialité.

Que fera Google de ce brevet ? Surveillons-le nous aussi !

Partager cet article :

[Facebook](#)
[Twitter](#)
[Google+](#)
[Pinterest](#)

À lire également :



Washington surveille des milliers de comptes internet, dit Google



Chine : fini l'anonymat sur les réseaux sociaux



« OK Google » n'enregistre pas seulement votre requête, mais plus



Le flicage déferle sur internet